



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle expertise et support
DEC 1**

**ARRETE FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE
L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PRINCIPAL DE 2ème classe**

- Session 2022-

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983, modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

VU le Décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;

VU l'arrêté du 3 février 2022 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les épreuves du concours externe d'adjoint administratif de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports principal de 2ème classe pour la session 2022 se dérouleront comme suit :

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle expertise et support DEC 1

Affaire suivie par
Lucile Lefèvre de la Houplière
Chef de bureau

Anthony VENACHE
Gestionnaire
04 67 91 45 61
anthony.venache@ac-montpellier.fr

Rectorat
3, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

ARRETE FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PRINCIPAL DE 2ème classe - Session 2022-

Épreuves écrites d'admissibilité	Mercredi 13 avril 2022
Jury d'admissibilité	Vendredi 20 mai 2022 9h
Épreuve orale d'admission	Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 juin 2022
Jury d'admission	Vendredi 10 juin 2022
Publication des résultats d'admission	Lundi 13 juin 2022

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

22 MARS 2022

Pour la rectrice et par dérogation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL